



Assurance et Banque

Je mérite d'être défendu

**Ma Protection Juridique
Particuliers**



**OFFRE
CITOYENNE**



Me défendre, c'est légitime

Parce que cela peut vous arriver : un souci suite à l'achat d'un véhicule, un licenciement non justifié, un abandon en cours des travaux, un conflit de voisinage, des violences familiales, du harcèlement scolaire... Des questions sur tous les domaines de droit (consommation, travail, logement...).

Aujourd'hui, **de nouveaux risques juridiques** émergent :

- arnaques en ligne,
- usurpation d'identité,
- harcèlement scolaire,

Les structures familiales et les modes de consommation évoluent. De nouveaux défis juridiques se profilent chaque jour pour vous. Difficile de savoir comment réagir et comment faire valoir vos droits. C'est pourquoi la Protection Juridique est là pour vous aider et pour vous accompagner au quotidien.

Nous avons pour ambition de rendre le droit

+ simple et + accessible

avec un service juridique dédié :

**MA PROTECTION JURIDIQUE PARTICULIERS,
L'ALLIÉ DE VOS DROITS AU QUOTIDIEN !**

L'allié de vos droits au quotidien



Des juristes dédiés

Principalement basés à Marly-le-Roi (78), nos juristes :

- sont des **spécialistes des litiges du quotidien**,
- **dans tous les domaines du droit**,
- ils sont formés aux **techniques de négociation**,
- et ils s'appuient sur un **réseau d'experts et de partenaires** reconnus.



Un accompagnement au quotidien

Dès la souscription, nous répondons à toutes vos questions juridiques pour vous permettre de prendre les bonnes décisions :

- en vous informant sur les démarches à effectuer,
- en vous fournissant des modèles de lettres à envoyer.

En cas de litige, votre juriste vous accompagne :

- pour trouver **une solution à l'amiable** (en définissant, avec vous, la bonne stratégie à adopter pour faire face à vos difficultés, en prenant contact avec la partie adverse, en saisissant un professionnel du droit si nécessaire...),
- et s'il le faut, prendre en charge les **frais de procédure judiciaire** dans les conditions de votre contrat.



Une rapidité et la simplicité d'accès à nos services

- **un numéro unique** pour répondre à toutes vos questions,
- une mise en relation avec un **juriste spécialisé des soucis de la vie quotidienne**,
- une déclaration simple par téléphone,
- une prise de **rendez-vous en ligne**.

Adaptez votre contrat à vos besoins

1. LA FORMULE OPTIMALE

17 € / mois

Une formule pour une protection complète et une prise en charge maximale ! Pour protéger vos proches et vos projets (protection de la famille, travaux jusqu'à 100 000 €, résidence secondaire, ContratSûr, ... tout y est).

La formule Optimale =
La formule Essentielle +

[Ma prise en charge augmentée] +
[Ma famille] +
[Mes travaux et mon immobilier]

2. LA FORMULE ESSENTIELLE

9 € / mois

Une formule à prix doux pour les besoins essentiels (litiges liés à la consommation, à l'automobile, au travail, à la résidence principale...).

MES BIENS IMMOBILIERS DONNÉS EN LOCATION

9 € /mois/bail

Uniquement disponible avec la formule Optimale

MES GARANTIES	1	2
Mes services juridiques au quotidien		
Information Juridique	✓	✓
Mise à disposition de courriers et formulaires types personnalisables	✓	✓
Ma consommation		
Mes achats, ventes et locations : achats en ligne, voyages, loisirs...	✓	✓
Mes services : banque, électricité, gaz, internet, téléphonie...	✓	✓
Mon véhicule : achat, vente, revente...	✓	✓
Mon travail et mes employés familiaux		
Mon contrat de travail : rémunération, congés payés....	✓	✓
Harcèlement au travail	✓	✓
Rupture du contrat de travail	✓	✓
Mes employés familiaux : garde d'enfant, ménage, jardinage...	✓	✓
Ma résidence principale		
Mon logement : voisinage, copropriété...	✓	✓
L'achat/vente de ma résidence principale	✓	✓
Mes petits travaux jusqu'à 10 000 €	✓	✓
Ma protection administrative et sociale		
Litiges avec une administration : impôts, sécurité sociale, retraite, mairie...	✓	✓
Litiges avec un hôpital, une clinique ou un praticien	✓	✓
Ma sécurité		
Protection en cas de Violences Familiales	✓	✓
Protection en cas de Harcèlement scolaire	✓	✓
Victime d'une infraction pénale et atteinte à l'intégrité physique : vol, usurpation d'identité, diffamation, agression...	✓	✓
Ma prise en charge augmentée		
Augmentation des montants de prise en charge + 50 %	✓	✗
ContratSûr	✓	✗
Ma famille		
Succession, donation	✓	✗
Filiation, adoption	✓	✗
Dépendance : tutelle, curatelle	✓	✗
Mes travaux et mon immobilier		
Mes travaux jusqu'à 100 000 €	✓	✗
Litiges liés à vos autorisations d'urbanisme : déclaration de travaux, permis de construire...	✓	✗
Ma résidence secondaire et mes autres terrains	✓	✗
Mes biens immobiliers donnés en location	Opt	✗

ZOOM SUR...



INFORMATION JURIDIQUE

Nos juristes sont présents pour vous informer. La prévention est essentielle pour éviter les complications juridiques plus tard.



MISE A DISPOSITION DE COURRIERS PERSONNALISABLES

Des services digitaux accessibles directement sur l'Application Mon AXA ou via votre Espace Client. Le droit est simple et accessible.



ACCOMPAGNEMENT DROIT DU TRAVAIL

Du contrat de travail à sa rupture, situation de harcèlement, nous répondons à vos questions en droit du travail. Nous vous accompagnons également en cas de litige avec votre employeur.



PROTECTION VIOLENCES FAMILIALES ET HARCELEMENT SCOLAIRE

Parce que cela n'arrive malheureusement pas qu'aux autres, la Protection Juridique accompagne les victimes de violence au sein d'un foyer. La Protection Juridique s'engage également pour la défense du droit des enfants et accompagne en cas de harcèlement scolaire physique ou psychologique (menace, injure, harcèlement en ligne...).



PRISE EN CHARGE AUGMENTÉE

Grâce à la formule Optimale, vous bénéficiez d'une augmentation des montants de prise en charge de 50%.



TRAVAUX

Grâce à la formule Optimale, cette garantie s'applique à vos travaux d'un montant maximum de 100 000 € TTC.

* Les prestations mentionnées dans ce document sont délivrées selon les termes des Conditions générales du contrat AXA Ma Protection Juridique Particuliers (référence 981042).

La preuve par l'exemple

Achat en ligne et problème de livraison

Alice

Alice a acheté une machine à laver en ligne sur un site marchand. Lors de la livraison elle constate des défauts esthétiques sur le produit. De plus, il est défectueux.



Alice a donc fait appel à sa Protection Juridique. Notre juriste a contacté le vendeur et a obtenu un accord pour le remplacement de la machine à laver ainsi que des dédommagements pour les délais de livraison.

Alice nous a confirmé par téléphone qu'un transporteur a récupéré le matériel défectueux et en a livré un nouveau qui fonctionne correctement.

Grâce à son contrat de Protection Juridique, Alice a résolu son problème et dépensé :

0 €

Le saviez-vous ?



Le coût moyen pour :
Modèle de lettre : 150 €
Constat de commissaire de justice : 250 €
Consultation avocat : 300 €
Procédure devant le Tribunal Judiciaire : 1 500 €



Votre interlocuteur AXA

Notre savoir-faire

182 juristes

Plus de 200 000 informations juridiques délivrées
et de 60 000 litiges gérés
chaque année



Votre **Espace Client**

Retrouvez l'ensemble
de vos services en ligne sur [axa.fr](https://www.axa.fr)

AXA vous répond sur :



CONFIANCE, PRÉVENTION, ENVIRONNEMENT, SOLIDARITÉ :
avec AXA, faites le choix d'une entreprise engagée. Nos offres
citoyennes contribuent au respect de la planète, de tous et de
chacun. Toutes nos actions concrètes sont à découvrir sur [axa.fr](https://www.axa.fr)

